

**COMMUNE DE LA HAGUE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025**

**COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 14 OCTOBRE 2025**

-----  
L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre, à 18h13, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 52

Date de convocation de la commune de La Hague : 7 octobre 2025

**PRÉSENTS** : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BECQUET Dominique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSENT Marie-Suzanne, CHARDOT Mélanie, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DELACOUR Thérèse, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DUBOST Nathalie, FLEURY Jean-Marie, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GOBIL Françoise, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, HENRY Claude, JUMELIN Pascale, LADVENU Nathalie, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Jean, LEFRÉTEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, MORIN-BONNISSENT Isabelle, NICOLLE Stéphanie, NOEL Nelly, PELLERIN Eric, PERROTTE Thomas, POISSON Kévin, RENOUF Jean-Luc, ROCQUET-JACQUET Sophie, ROUCAN Robert, SANSON Séverine, TOLLEMER Pierre, TRAVERT Laurent.

**EXCUSES** : CERVANTES Simon, COLLET Christian, GOSSELIN Alexis, HAMELIN Magali, JOURDAIN Patrick, SANSON Fabienne, SANSON Noël, SEBIRE Marine, TESTELIN Sébastien.

**PROCURATIONS** :

Monsieur CANOVILLE Laurent a donné procuration à monsieur FRIGOUT Jean-Marc.

Monsieur FAGNENT Jean-Pierre a donné procuration à monsieur POISSON Kévin.

Monsieur GOACHET Joseph a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame LEDAUPHIN Nathalie a donné procuration à madame NICOLLE Stéphanie.

Madame LEMONNIER Caroline a donné procuration à madame DESBOIS Noémie.

Monsieur LERENDU Patrick a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Madame LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse a donné procuration à monsieur FLEURY Jean-Marie.

Monsieur TARDIF Pierre a donné procuration à madame NOEL Nelly.

Monsieur LETOURNEUR Bruno a été élu secrétaire de séance.

Madame Manuela MAHIER ouvre la séance à 18h13 et constate que le quorum est atteint.

Interruption de la séance du conseil municipal à 19h17 et reprise de la séance du conseil municipal à 19h22



## Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



## Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame MAHIER demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025 par 56 voix pour et 4 conseillers ne prenant pas part aux votes.

↳ **31DL2025-003**

### Acquisition de terrains

Annule et remplace la délibération n° 31DL2025-001 du 4 février 2025  
Commune déléguée de Beaumont-Hague

Par 56 voix pour, 1 abstention et 3 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Annuler et remplacer la délibération n° 31DL2025-001 du 4 février 2025.
- Donner quitus à madame le maire afin d'acquérir les terrains relatifs aux références cadastrales AB 557, AB 180, AB 765, AB 766 et AB 768 pour un montant de 106 000 € (honoraire d'agence charge acquéreur inclus).
- Autoriser le maire à négocier et à signer tous les documents y afférents, de prévoir les inscriptions budgétaires correspondantes en fonction de l'hypothèse retenue.
- Dire que les frais annexes et accessoires seront à la charge de la collectivité.

↳

**710DL2025-014**

### Demande en réparation bris de glace

Par 59 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder au remboursement de l'association Familles Rurales pour un montant de 553,44 €.
- Imputer cette dépense au budget G17.

**COMMUNE DE LA HAGUE  
CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2025**

**COMPTE-RENDU DE LA SESSION DU 14 OCTOBRE 2025**

-----  
L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze octobre, à 18h13, le conseil municipal de la commune de La Hague, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans l'amphithéâtre Jean-François MILLET, sous la présidence de madame MAHIER Manuela.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre d'élus présents à l'ouverture de la séance : 52

Date de convocation de la commune de La Hague : 7 octobre 2025

**PRÉSENTS** : ADOUE Chantal, ALLENO Gwladys, BEAUMONT Monique, BECQUET Dominique, BEDEL Pauline, BELHOMME Dominique, BELHOMME Jérôme, BONNISSENT Marie-Suzanne, CHARDOT Mélanie, CHARLES Véronique, CRANOIS Louis, DALMONT Hubert, DAMOURETTE Etienne, DELACOUR Thérèse, DESBOIS Noémie, DIGARD Antoine, DUBOST Nathalie, FLEURY Jean-Marie, FRIGOUT Jean-Marc, GASNIER Philippe, GAUMAIN Mathieu, GOBIL Françoise, GROF Béatrice, GUILLEMETTE Nathalie, HENRY Claude, JUMELIN Pascale, LADVENU Nathalie, LAGALLE Marie-Laure, LAPPREND Marie, LARGERIE Anne, LAVENU Patrick, LECOSTEY Jean, LEFRÉTEUR Emmanuel, LELONG Nadine, LELONG Sébastien, LETOURNEUR Bruno, LUPO Antoine, MAHIER Manuela, MERCIER Philippe, MONHUREL Pascal, MORIN-BONNISSENT Isabelle, NICOLLE Stéphanie, NOEL Nelly, PELLERIN Eric, PERROTTE Thomas, POISSON Kévin, RENOUF Jean-Luc, ROCQUET-JACQUET Sophie, ROUCAN Robert, SANSON Séverine, TOLLEMER Pierre, TRAVERT Laurent.

**EXCUSES** : CERVANTES Simon, COLLET Christian, GOSSELIN Alexis, HAMELIN Magali, JOURDAIN Patrick, SANSON Fabienne, SANSON Noël, SEBIRE Marine, TESTELIN Sébastien.

**PROCURATIONS** :

Monsieur CANOVILLE Laurent a donné procuration à monsieur FRIGOUT Jean-Marc.

Monsieur FAGNENT Jean-Pierre a donné procuration à monsieur POISSON Kévin.

Monsieur GOACHET Joseph a donné procuration à madame JUMELIN Pascale.

Madame LEDAUPHIN Nathalie a donné procuration à madame NICOLLE Stéphanie.

Madame LEMONNIER Caroline a donné procuration à madame DESBOIS Noémie.

Monsieur LERENDU Patrick a donné procuration à monsieur GASNIER Philippe.

Madame LESEIGNEUR-COURVAL Thérèse a donné procuration à monsieur FLEURY Jean-Marie.

Monsieur TARDIF Pierre a donné procuration à madame NOEL Nelly.

Monsieur LETOURNEUR Bruno a été élu secrétaire de séance.

Madame Manuela MAHIER ouvre la séance à 18h13 et constate que le quorum est atteint.

Interruption de la séance du conseil municipal à 19h17 et reprise de la séance du conseil municipal à 19h22



## Décisions prise dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil au maire

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil de la commune de La Hague du 10 juillet 2020 lui accordant la délégation sous les formes prévues à l'article précité, madame le maire rend compte des décisions prises sur le fondement de cette délibération.

Dont acte.



## Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Madame MAHIER demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2025 par 56 voix pour et 4 conseillers ne prenant pas part aux vote.



**31DL2025-003**

### Acquisition de terrains

Annule et remplace la délibération n° 31DL2025-001 du

4 février 2025

Commune déléguée de Beaumont-Hague

Par 56 voix pour, 1 abstention et 3 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Annuler et remplacer la délibération n° 31DL2025-001 du 4 février 2025.
- Donner quitus à madame le maire afin d'acquérir les terrains relatifs aux références cadastrales AB 557, AB 180, AB 765, AB 766 et AB 768 pour un montant de 106 000 € (honoraire d'agence charge acquéreur inclus).
- Autoriser le maire à négocier et à signer tous les documents y afférents, de prévoir les inscriptions budgétaires correspondantes en fonction de l'hypothèse retenue.
- Dire que les frais annexes et accessoires seront à la charge de la collectivité.



**710DL2025-014**

### Demande en réparation bris de glace

Par 59 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder au remboursement de l'association Familles Rurales pour un montant de 553,44 €.
- Imputer cette dépense au budget G17.

- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et des pièces y afférents.

↳ **75DL2025-018**

**D3A : versement de subventions de fonctionnement / projet aux associations du territoire**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Attribuer, au regard de ces critères et des dossiers qui ont été présentés, aux associations « affaires générales » suivantes, une subvention de projet au titre de l'exercice 2025 :

<b>Délégation – AFFAIRES GENERALES</b> <b>Type de subvention : Projet 2025</b>				
<b>Type de subvention</b>	<b>Nom de l'association</b>	<b>Subvention proposée</b>	<b>1er versement*</b>	<b>Information complémentaire</b>
<b>PROJET</b>	<b>AVENIR AGRICOLE</b>	<b>14 000 €</b>	<b>14 000 €</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>14 000 €</b>	<b>14 000 €</b>	

\*La subvention sera versée intégralement vu la période de fin budgétaire.

- Incrire les dépenses au budget de l'exercice 2025 par le biais d'un transfert de crédits entre direction / service.
- Habiliter madame le maire à intervenir à la signature des conventions et de tous les documents y afférents.

↳ **31DL2025-004**

**Demande d'achat emprise foncière  
Commune déléguée de Digulleville**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder à la vente d'une emprise foncière d'environ 274 m<sup>2</sup> prise sur la parcelle 163 AB 150 au prix de 5 €/m<sup>2</sup> euros net vendeur au profit de M. et Mme Besnard.
- Dire que les frais notariés, de transfert, de bornage et d'arpentage éventuels seront à la charge de l'acquéreur.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de tous les documents y afférents.

↳ **710DL2025-015**      **Indemnité Epine D'Hue**

Par 56 voix pour, 3 absentions et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Verser une indemnité pour perte d'exploitation d'un montant de 1 154,16 € au profit de l'EURL l'Epine d'Hue, pour l'année 2025.
- Dire que les crédits sont prévus au budget général de la commune.
- Donner à madame le maire tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération et de tous les documents y afférents.

↳ **22DL2025-001**      **Avis sur le renouvellement d'exploitation carrière PLATON Commune déléguée de Sainte-Croix-Hague**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Emettre un avis favorable à la demande de renouvellement d'exploitation de la carrière SAS PLATON & FILS, sise sur la commune déléguée de Sainte-Croix-Hague, pour une durée de 20 ans.
- Habiliter madame le maire à signer les conventions et tous les documents y afférents.

↳ **35DL2025-004**      **Désaffectation et aliénation de chemins ruraux**

Par 46 voix pour, 6 voix contre et 8 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Constater la désaffectation des chemins ruraux précités.
- Approuver l'aliénation des chemins ruraux, sis Lande de Raumarais commune déléguée de Digulleville, cadastrés 163 AK 220, 163 AK 222, 163 AK 223, 163 AK 224, 163 AK 225, 163 AK 226, 163 AK 227 163 AK 228.
- Demander au maire de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquérir les terrains attenant à leur propriété.
- Autoriser le maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Interruption de la séance du conseil municipal à 19h17  
Reprise de la séance du conseil municipal à 19h22

↳ **88DL2025-005**      **Avis sur la demande d'autorisation environnementale portant sur le raccordement au réseau électrique du parc éolien en mer Centre-Manche 1**

Par 47 voix pour, 2 voix contre et 11 abstentions, le conseil municipal a délibéré pour :

- Donner un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale portant sur le raccordement au réseau électrique du parc éolien en mer Centre-Manche 1.
- Habiliter madame le maire à intervenir à la signature des conventions et de tous les documents y afférents.

↳ **14DL2025-031**      **Vente par adjudication divers matériels**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Accepter l'ensemble des offres consignées dans le tableau joint en annexe à la présente délibération.
- Autoriser le maire à finaliser les ventes et à signer tous les documents y afférents.
- Faire sortir les biens concernés de l'actif et de l'inventaire communal.
- Procéder à l'inscription budgétaire correspondante.

↳ **41DL2025-010**      **Autorisation donnée à madame le maire de signer les conventions de transfert de Compte Epargne-Temps**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↳ **41DL2025-011**      **Modification du tableau des effectifs budgétaires**

Par 51 voix pour et 9 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Créer les postes permanents et non permanents proposés.
- Supprimer les postes comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Autoriser madame le maire à signer les éventuels contrats ou avenants en découlant.
- Adopter le tableau des emplois ainsi proposé.
- Les dépenses afférentes seront prévues au chapitre 12 du budget.

↳ **85DL2025-003**

**Validation des règlements intérieurs des campings**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver les règlements intérieurs des campings de La Devise sur Vauville et Le Hâble sur Omonville-la-Rogue.
- Annuler et remplacer les règlements intérieurs antérieurs.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de tous les documents y afférents.

↳ **710DL2025-016**

**Remboursement d'une partie des charges d'entretien VMC  
Exercice 2023/2024**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Procéder au remboursement des charges liées à l'entretien des VMC dans les logements communaux pour l'année 2023/2024 aux 2 locataires identifiés.
- Dire que le montant total du remboursement s'élève à 135 € et sera inscrit au budget 2025.
- Donner tous pouvoirs à madame le maire pour l'exécution de la présente délibération et de tous les documents y afférents.

↳ **82DL2025-005**

**Hébergement d'urgence à caractère social  
Renouvellement des conventions avec le CCAS  
Logement de secours et bungalow Clos Moisson**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser le renouvellement de la mise à disposition au CCAS du logement du Centre de Secours, gratuitement, pour une durée ne pouvant excéder 3 nuitées selon les modalités de la convention annexée, et de ses disponibilités.
- Autoriser le renouvellement de la mise à disposition au CCAS d'un bungalow au Clos-Moisson, selon les modalités de la convention annexée.
- Autoriser madame le maire à la signature des différents documents en lien avec ce sujet.

↳ 89DL2025-007

**Entente Intercommunale des Musiques Actuelles en Nord-Cotentin - Le Circuit : avenant n° 13 à la convention – année 2025**

Par 58 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser madame le maire de La Hague à signer l'avenant n° 13 à la convention relative à l'Entente Intercommunale des Musiques Actuelles pour une participation financière de La Hague à hauteur de 18 000 € pour l'année 2025.
- Incrire les dépenses à l'exercice 2025, chapitre 065.
- Les autres clauses de la convention-cadre restent inchangées.

↳ 89DL2025-008

**Service Lecture Publique : programmation du Zigzag Tour 2025**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver le programme du ZigZag tour 2025.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.
- Incrire les dépenses relatives à cette opération sur le budget 2025 de la commune de La Hague.

↳ 89DL2025-009

**Service enseignements artistiques : programmation et actions culturelles 2025-2026 de l'Ecole des Arts Vivants**

Par 58 voix pour et 2 conseillers ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Approuver la programmation et les actions culturelles 2025-2026 de l'Ecole des Arts Vivants.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de cette programmation et de ces actions culturelles.
- Incrire les dépenses relatives à cette opération sur les budgets 2025 et 2026 de la commune de La Hague.

↳ **52DL2025-002**

**Mise à jour du règlement intérieur général des équipements sportifs de la commune de La Hague**

Par 60 voix pour, le conseil municipal a délibéré pour :

- Annuler et remplacer la délibération n° 52DL2020-010 du 5 octobre 2020.
- Approuver la mise à jour du règlement intérieur général des équipements sportifs.
- Habiliter madame le maire à signer tous les documents y afférents.

↳ **14DL2025-032**

**Conventions de mise à disposition du centre aquatique Océalis avec le collège « Le Hague Dike » et les écoles du premier degré de la commune de La Hague**

Par 59 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser le maire à signer les conventions et tous les documents y afférents.
- Procéder au versement d'un montant maximum de 34 900 € correspondant à une base de 470 séances à 70 euros et 50 séances à 40 euros, pour l'année scolaire 2025-2026.
- Incrire et confirmer ces écritures budgétaires en 2025 et 2026.

↳ **75DL2025-019**

**Mise à disposition d'agents communaux aux associations jeunesse pour l'année scolaire 2023-2024**

Par 59 voix pour et 1 conseiller ne prenant pas part au vote, le conseil municipal a délibéré pour :

- Autoriser la facturation des mises à disposition pour l'année 2023-2024 aux associations jeunesse.
- Autoriser l'attribution des subventions correspondant au salaire chargé des agents mis à disposition aux associations jeunesse.
- Autoriser madame le maire à signer tous les documents y afférents.

Madame MAHIER lève la séance à 20h23.

« Pour le Maire empêché et par délégation »  
M. Jérôme BELHOMME  
1<sup>er</sup> adjoint au maire

